

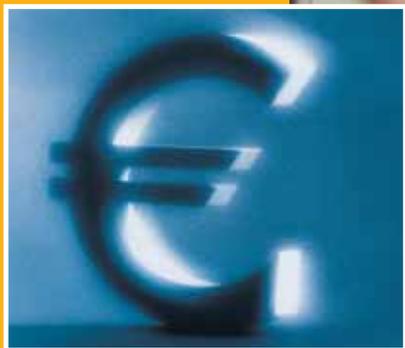
# Charenton

*magazine*

N° 116 - Juin 2006



*Fleuriste :  
un métier, une passion*



*Budget 2006 :  
une gestion saine*



*Volley-ball  
Le CNM Charenton  
en Nationale 2*

## Ville et Handicaps

Charenton,  
une ville pour tous

p.3

## Editorial

Le mot du Maire

p.4/12

## Actualités



**Evènement** : Ville et Handicaps : Charenton, une ville pour tous !

**Jeunesse** : le conseil municipal des jeunes

**Arrêt sur images** : cela s'est passé

**Affaires générales** : mise en place du passeport électronique

p.13

## Environnement

**Cadre de vie** : fleuriste, un métier, une passion

## Dossier



### BUDGET 2006

Une gestion saine

p.20

## Vie sociale

**Seniors** : prévention des risques liés à la canicule

p.21

## Vie associative

**Les associations en action** : tous en scène avec Aliaj

p.22/23

## Vie Economique

**Entreprendre** : archive DVD / Thomas Cook Voyages / Profession : conseillère conjugale / Véolia recrute

p.24

## Culture

**Manifestations culturelles** : vos prochains rendez-vous

p.25

## Sports

**La vie des clubs** : le CNM Volley-Ball en Nationale 2 !

p.26

## Tribune libre

**Expression des groupes politiques**

p.27

## Bloc-notes

**Informations pratiques**

## AGENDA

**Vendredi 16 juin • 17h**

Inauguration des nouveaux locaux de l'Aidapac

**Samedi 17 juin • 11h/20h** Stade Henri Guérin

Tournoi de la paix, organisé par Aliaj

**Samedi 17 juin • 14h/ Ecole Briand**

Dévoilement de la plaque "Liberté, Égalité, Fraternité"

**Samedi 17 juin • 18h/ Cour d'Honneur de la mairie**

66<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du Général De Gaulle

**Vendredi 23 juin • 16h30 / Minuit**

Fête du Solstice d'Été

**Samedi 24 et dimanche 25 juin • 14h/19h**

Maison des Artistes

Portes ouvertes des ateliers d'artistes

**Samedi 24 juin • 10h/18h**

Portes ouvertes de l'atelier municipal

d'Art Plastiques Pierre Soulages

## Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

**O**n ne peut être qu'étonnés devant l'immense retentissement que journaux, radios et télévisions ont donné à un fait divers monté de toutes pièces : l'affaire Clearstream. C'est l'histoire d'un corbeau qui cherche à discréditer un certain nombre d'hommes politiques, de droite comme de gauche, en alléguant qu'ils possèderaient des comptes bancaires cachés au Luxembourg. La justice a formellement établi que c'était faux. Et les médias ont tenté l'amalgame : finances, espionnage, argent caché et politique, tous les éléments d'un roman de fiction...

Après bien d'autres précédents (comme Outreau qui a révélé un dysfonctionnement judiciaire mais aussi une lourde responsabilité des médias), comment justifier un tel acharnement sous prétexte de liberté de la presse ?

On peut être d'autant plus choqués que d'autres sujets paraissent tellement plus essentiels comme l'inévitable réforme du logement social, la résorption de la dette abyssale de la France accumulée depuis 20 ans, la lutte contre le chômage encore si important malgré une amélioration sensible, les modifications inéluctables de nos modes de vie du fait du renchérissement, et, à terme, de la pénurie du pétrole.

Ce sont ces sujets de fond qui préoccupent les Français car ils ont de vraies répercussions sur leur vie quotidienne.

Bien loin de cette agitation médiatique, ce sont des problèmes très concrets qu'un Maire doit gérer. La mise en place du stationnement réglementé à Charenton a ainsi fait débat et c'est à juste titre sur ces questions, que j'ai été interrogé par de nombreux Charentonnais, comme je le suis sur le logement, les places en crèche, les écoles, la voirie... Au sujet du stationnement, j'ai été sensible à un certain nombre de remarques qui m'ont été faites et je me suis engagé à ce qu'un point soit établi d'ici six mois. Des corrections pourront alors être apportées si cela s'avérait nécessaire.

Le dossier de ce Charenton Magazine est consacré au budget de la Ville. Cette année encore, les taux des impôts communaux ne seront pas augmentés et il n'y aura pas d'emprunt nouveau. Et puis nous avons souhaité faire un point sur les aménagements effectués au profit des personnes handicapées. S'ils ne sont jamais suffisants, ils démontrent néanmoins de réelles améliorations et une prise en compte du handicap dans la ville. Loin des affaires nationales, ce sont ces sujets concrets qui sont au coeur de nos préoccupations.

Votre Maire,



Jean-Marie Brétilon  
Conseiller Général du Val-de-Marne



# Ville et Handicaps : Charenton, une ville pour tous !

En juin 2004, Charenton signait la Charte Ville et Handicaps avec le Collectif Inter associatif du Val-de-Marne des personnes handicapées. Aujourd'hui, de nombreuses réalisations concrètes attestent l'engagement de la Municipalité pour favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la ville. Plus encore, le "réflexe handicap" est partie prenante de la politique communale.

**C**harenton n'a pas attendu l'échéance fixée par la loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des



M. Van den Akker

droits et des chances, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées pour engager des actions concrètes dans ce domaine.

L'intérêt d'une Charte ? S'engager à penser handicap. "A Charenton, on ne fait pas le minimum. On garde l'esprit de la Charte et on le fait bien. Il s'agit de prendre en compte les besoins des personnes handicapées dans chacun des projets que l'équipe municipale met en place" précise Michel Van den Akker, conseiller municipal et Vice-Président de la Commission consultative locale Ville et Handicaps, satisfait de constater que la vie quotidienne des personnes handicapées est dorénavant prise en compte lors de chaque projet établi en Commission, dans des domaines aussi divers que la voirie, la culture ou les sports.

## ■ Une volonté affirmée

La mobilité, l'accessibilité aux lieux publics, aux transports et aux loisirs, la vie sociale... sont les sujets majeurs entrant dans la politique globale d'aide en faveur des personnes handicapées. "C'est une question de mentalité, de prise de conscience. La Charte a mis en place un processus de sensibilisation qui suscite toujours la question suivante : et pour les handicapés, comment fait-on ? Si l'équipe municipale adopte ce réflexe, les citoyens charentonnais doivent faire



de même et respecter les mesures prises à l'égard des personnes handicapées" ajoute Michel Van den Akker. Handicap moteur, auditif, visuel, mental ou psychique... aucune situation ne doit être oubliée.

## ■ Des réalisations concrètes et multiples

En matière de stationnement, la Municipalité poursuit son développement de création de places réservées aux personnes handicapées. En 2005, des places supplémentaires de stationnement GIG-GIC ont été créées dans les différents quartiers.

En matière de transports, la municipalité poursuit la mise à niveau des arrêts



Dans les aires de jeux, certaines activités à ressorts sont adaptées aux enfants à mobilité réduite.



Les arrêts de bus sont adaptés pour l'accessibilité des usagers en fauteuil roulant.



Des places supplémentaires de stationnement pour handicapés ont été créées dans tous les quartiers.

de bus RATP : 80% des arrêts de bus sont adaptés pour l'accessibilité des usagers en fauteuil roulant ou à mobilité réduite. Les lignes 24 et 180 qui traversent Charenton, et qui sont équipées de véhicules à plancher bas, ont d'ailleurs été choisies par la RATP comme lignes pilotes pour l'accessibilité des usagers en fauteuil roulant.

Pour faciliter la ville aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, 71 passages piétons ont été adaptés avec abaissement des trottoirs et mise en place de bandes podotactiles. Ils permettent aussi aux mamans avec des poussettes de mieux circuler.

Par ailleurs, un dispositif de feux de signalisation sonore équipe trois intersections importantes : à l'angle du quai des Carrières et de la rue de la Liberté, des rues Victor Hugo et de Conflans, de la rue de Paris et de la place Aristide Briand. L'aménagement se poursuivra cette année à d'autres intersections.



Les trottoirs ont été abaissés et équipés de bandes podotactiles.

Dans les aires de jeux, certains jeux à ressorts sont adaptés aux enfants à mobilité réduite.

En étant acteurs du tri sélectif, les Charentonnais participent au financement des actions menées par la ville en faveur du handicap, car les sommes collectées (16 000€ en 2005) financent les projets de la Commission Ville et Handicapés. ■

## PENSER HANDICAP POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Lors de la signature de la Charte, le budget minimal alloué s'élevait à 31 000€. S'intégrant à la réflexion de plusieurs commissions municipales, il a été largement dépassé en 2005 et le sera également pour 2006.



**La Commission culturelle** a mis en place en septembre 2005 un atelier de percussions pour handicapés, assurant une partie de la rémunération du professeur. Le Lion's Club participe aux frais de matériel adapté.

**Tri sélectif** : grâce aux crédits du tri sélectif, une partie des fonds versés à la Communauté de communes par la société Eco-emballages pour le soutien à la collecte du verre, finance les actions menées par la Commission.

**Le Service Voirie** de la Direction du Patrimoine et du Cadre de vie aménagera, à compter de l'année 2007, des parkings à motos dans le cadre de la réduction de voies en zone 30. Conséquences multiples : liés à un projet de sécurité routière, ces parkings éviteront l'encombrement des trottoirs et faciliteront les déplacements des fauteuils. En 2005, 10 trottoirs ont été élargis dans le cadre de la rénovation de voiries.

**L'entrée de l'église Saint-Pierre** va être aménagée d'une rampe d'accès pour personnes handicapées. Les travaux seront terminés d'ici la fin de l'année 2006. Ils seront réalisés grâce à la dotation parlementaire du Sénateur-Maire de Saint Maurice, Christian Cambon.

### Scolarité

11 enfants sont intégrés dans les écoles charentonnaises à temps plein ou à temps partiel avec des aides spécialisées.

5 enfants sont scolarisés en CLIS (classe d'intégration ouverte en 2002 à l'école Valmy).

Les transports de 7 enfants pour se rendre dans des établissements scolaires spécialisés sont pris en charge par la Ville. Un ascenseur dessert dorénavant tous les niveaux de l'école Aristide Briand.

### Maison pour les jeunes

Le projet retenu pour la future Maison des Jeunes prévoit un ascenseur, afin de faciliter l'accès à l'étage par les personnes handicapées.

Le Centre Communal d'Action Sociale assure un travail journalier continu d'aide aux personnes dépendantes (constitution de dossiers Cotorep pour l'obtention d'allocations spécifiques, soutien à domicile, aides ménagères, portage de repas etc).

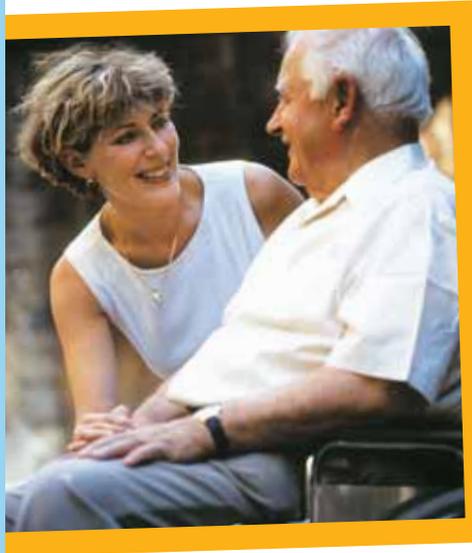
### Le site Internet de la Ville

www.charenton.fr est accessible, depuis la création de la Charte, aux personnes malvoyantes ou non-voyantes grâce à une version spécifique (synthèse vocale et taille des caractères agrandie), exploitable à l'aide d'un logiciel de lecture spécifique à télécharger (Jaws).

## CHANGEONS NOTRE REGARD ET NOS (MAUVAISES) HABITUDES

- ▶ Ne pas laisser les poubelles au milieu du trottoir
- ▶ Respecter les places handicap trop souvent utilisées par des personnes valides
- ▶ Ne pas garer sa voiture devant un trottoir abaissé
- ▶ Laissez votre place dans les transports publics
- ▶ Dans la rue, proposez votre aide quand vous voyez qu'une personne en fauteuil roulant rencontre une difficulté
- ▶ Un sourire, un "bonjour", un peu plus d'attention peuvent rendre le handicap plus supportable.

# Une Charte de civisme avant tout



**“La Charte Ville et Handicaps** applique la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Les efforts particuliers réalisés par la Ville de Charenton sur ses lignes de bus notamment, en partenariat avec la RATP, sont à souligner. Mais la meilleure accessibilité peut être rompue très vite si un comportement civique ne suit pas. L'intégration scolaire va déterminer le comportement des plus jeunes. C'est une bonne chose car il faut savoir que le handicap est l'une des premières causes discriminatoires en France. Sommes-nous dans une forme de bonne intelligence de l'accessibilité ? En signant cette Charte, la Ville s'est également engagée à sensibiliser sa population au handicap, à réveiller un certain civisme”.

**Jean-Luc Mortet**, Directeur de la délégation départementale de l'Association des Paralysés de France, signataire de la Charte Ville et Handicaps au nom du Collectif Inter-associatif des personnes handicapées du Val-de-Marne.

## Retour en images sur le spectacle “Un cœur, un monde”



L'atelier théâtre et musique du Centre Aide par le Travail (CAT) Maurice Pilod (Paris 11<sup>e</sup>) a présenté son spectacle “Un cœur un monde” au Petit t2r le 23 mai, à 15h pour deux classes de 4<sup>e</sup> du

collège La Cerisaie et à 20h30, pour le grand public.

Tout commence lorsque les dix comédiens entrent en scène, en silence. Certains se fondent dans le public, l'intimité de la petite salle se ressent. Puis le jeu de scène surprend, chuchotements, bruits de bouche, percussions, flûtes et silences touchants entrecourent avec sobriété un texte admirable de sincérité; écrits de personnes en situation de handicap originaires du monde entier. Ce sont eux, membres de l'atelier théâtre et musique du CAT, qui ont voulu montrer leur travail.

Ils ont répété longtemps - la qualité de la représentation le confirme - pour se dévoiler et démystifier, par eux-mêmes, leur handicap, mettant à nue leur souffrance intérieure. “Je suis comme je suis, caché dans ma tête ou dans mon corps”, “Regardez mon cœur, n'ayez pas peur”, “Quand je suis en

colère, un gros lion”, “Quand j'ai froid au cœur, un pingouin”, “J'ai dit aux arbres vous avez la chance d'avoir plein de feuilles pour amies”, “Sur mes lèvres des mots inconnus”, “De votre confiance naîtra ma dignité”...

Ils se sont fait miroir de ceux qui ne les regardent pas, face à la réalité, avec des mots d'amours, humour, douleur et grande complicité. Une magnifique leçon de vie, qui a profondément touché, sans distinction, adultes et adolescents.

La vocation du CAT nouvellement nommé ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) est d'accueillir et de contribuer à l'insertion professionnelle de personnes handicapées, dans l'incapacité durable ou momentanée d'exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire de travail. ■



**“LORSQUE** je vois une personne handicapée, je pense aux difficultés dans la vie quotidienne. Si un élève handicapé arrivait dans ma classe, je me sentirai plus curieux de faire sa connaissance que gêné. Je pense que les aménagements de la ville sont bien mais que le collège devrait être aménagé lui aussi pour accueillir les personnes en fauteuil.”

*Ilyas Agsidiyene, jeune conseiller municipal*



**“POUR MOI,** ce qui doit être vraiment gênant dans le handicap, c'est surtout l'accessibilité des lieux. En effet, j'ai remarqué que les trottoirs n'étaient pas toujours aménagés avec des pentes pour les fauteuils ou des dalles spéciales pour les non-voyants. Personnellement, le handicap n'est pas une chose qui me fait peur. Je me dis que s'il y a des aménagements qui sont fait notamment au niveau des trottoirs, certains lieux publics comme les terrains de sport ou les lieux de culture et de loisirs ne prennent pas assez en compte les personnes à mobilité réduite. Le but de cette journée handisport était d'organiser des rencontres sportives brassant des publics différents. Plus tard nous participerons à la semaine Bleue avec un autre projet.”

*Marwan Hassan, jeune conseiller municipal*

## REGARDS

sur le handicap  
par les Jeunes du CMJ

Avec les yeux bandés, les jeunes se sont essayés au Cécifoot.

# Rencontres handisport

Organisées le 17 mai au stade Henri Guérin par la Commission Sport du Conseil Municipal des Jeunes, en partenariat avec l'Aliaj, les Rencontres Handisport étaient une première. Retour sur une très belle initiative.

**L**es participants, principalement des collégiens et joueurs de basket-ball de la Saint-Charles, ont découvert ensemble, ce jour-là, la pratique du basket-ball en fauteuil grâce à des ateliers présentés par les joueurs de l'association CAP Sport Art Aventure Amitié. Dans le même temps, les animateurs d'Aliaj expliquaient les rudiments du Cécifoot (football pour malvoyants). A l'issue des ateliers, des équipes mixtes (valides et

non valides) se sont affrontées lors de matchs amicaux. 160 participants se sont essayés à des disciplines pratiquées habituellement par des personnes handicapées, prenant conscience de leurs difficultés, mais aussi de leur capacité à les dépasser. Forts du succès de la journée, les jeunes Conseillers municipaux, porteurs de ce projet exemplaire, se sont engagés à organiser rapidement de nouvelles rencontres. ■

## Rugby à XIII “Handivalide” en fauteuil

Pour la quatrième  
année consécutive,  
Paris Charenton XIII  
organisait sa fête  
du sport en avril  
dernier.



**U**ne journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur autour de la famille et des handicapés a fait découvrir une nouvelle discipline de ce sport ouvert à tous. “Handivalide” permet à des “valides” et des “handicapés” de s'affronter en joutes amicales autour des règles du Rugby à 13, tous remis au même niveau, chacun dans son fauteuil roulant. Etaient présents les joueurs de Beauvais et Vichy encadrés par leur cheville ouvrière et ancien entraîneur de Paris Charenton XIII, Robert Fassolette. Le Club remercie les familles, enfants et parents, qui ont bravé le vent et la pluie pour participer à cette journée particulière. Ces remerciements s'adressent également aux nombreux membres de la municipalité, pour leur aide et leur attention aux différentes manifestations. ■

## EN BREF

### ▶ LA VIE DU COLLÈGE

La Fête du collège La Cerisaie aura lieu vendredi 16 juin à partir de 17h. A cette occasion, seront présentés les travaux et projets réalisés tout au long de l'année scolaire par les classes et les clubs du midi, des compte-rendus des voyages et sorties de l'année. Les élèves de Mme Leroy, professeur de français, interpréteront des saynettes d'amour provenant du théâtre classique.

### ▶ RENTRÉE SCOLAIRE

#### 2006/2007

Parents : pensez à inscrire ou réinscrire votre enfant à la restauration scolaire, à l'accueil du soir en maternelle, au centre de loisirs, études surveillées et activités du soir en primaire, pour la prochaine rentrée. Un dossier vous a été adressé par courrier début mai, il doit être complété et retourné au Service Enfance impérativement avant le 30 juin 2006, accompagné des pièces justificatives demandées.

Si votre enfant est scolarisé à l'école Notre Dame des Missions ou dans un établissement extérieur à Charenton et n'est jamais allé en centre de loisirs durant l'année scolaire 2005/2006, il est nécessaire de contacter le Service Enfance afin de vous procurer le dossier d'inscription.

### ▶ RÉSERVATION VACANCES

Si votre enfant fréquente le centre de loisirs pendant les vacances, vous devez effectuer une réservation préalable des jours de fréquentation. Face au vif succès rencontré sur le site Internet de la ville, cette démarche s'accomplit désormais par ce biais. [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) - rubrique Activités (pour les jeunes). Toutefois, des formulaires de réservation sont à votre disposition dans chaque école ou auprès du Service Enfance.



### ▶ CLASSES DE NATURE

Les élèves des classes de CE2 et CM1 de l'école Aristide Briand B et les CM2 de l'école Desnos ont pris le large à Combloux (Haute-Savoie) et à l'île d'Oléron. Du sport et du bon air pour des souvenirs plein la tête !

# Conseil Municipal des Jeunes : le point sur leurs actions

Les jeunes conseillers municipaux\* se sont réunis en ouverture de la séance du Conseil municipal le 18 mai, à l'Hôtel de Ville.



participera à la 1<sup>ère</sup> édition des rencontres du court métrage organisées par le Service jeunesse de Saint-Maurice, le 21 juin, en présentant un film réalisé par ses membres sur le thème de l'adolescence.



C'était le lendemain des journées Handisport. Les jeunes conseillers de la Commission Sport ont donc présenté un rapport concret au Maire, Jean-Marie Brétillon et aux élus, sur cette nouvelle action dans le cadre du projet "Sport pour tous".

### ■ Des projets qui prennent forme

Prochain projet annoncé officiellement : mettre en place une action inter-générationnelle autour d'une activité sportive lors de la Semaine bleue, en octobre prochain. La Commission Culture poursuit ses projections de films au Club Aliaj avec comme thématique "Les animaux au cinéma". Trois diffusions ont déjà eu lieu, réunissant pour chacune près de 30 jeunes. Cinq autres sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire. Une réunion avec le Service culturel de la Ville a été programmée afin que les jeunes échangent avec les responsables sur les actions menées par la Ville. D'autre part, le CMJ par-

### ■ Solidarité et prévention routière

La Commission Humanitaire organise une collecte de jouets le 17 septembre prochain, lors de la bourse aux jouets au parc de Conflans. Ils seront revendus à l'occasion de l'expo-vente contre le cancer début décembre. Les membres de la Commission visiteront par la suite l'institut Curie.

La Commission Vie Locale a décidé de mener une campagne sur la prévention routière, suite aux récents accidents graves dont ont été victimes des jeunes charentonnais et des extérieurs en divers lieux de la ville. Trois actions sont prévues : dessiner une carte de la ville indiquant les endroits à risque et la disposer dans les lieux publics dès le mois de septembre, mener une action en direction des élèves de 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> en novembre, puis une autre à destination d'un public plus large sur la place Aristide Briand en juin 2007. ■

\*Les rapporteurs : Morwan Hassan, Ilyas Agsidlyene (Commission Sports), Juliette Gallo (Commission Humanitaire), Manuel Moret-Dodero (Commission Vie Locale), Blandine Teule (Commission Culture).

**Promotion du 14 juillet 2005****Médailles d'Argent** (20 ans de service)

ALBOT Catherine, BEN AYED Mustapha, BIEHLER Gisèle, BIEHLER Patrick, BOE Cécile, BOURRY Jean-François, DELANNOY Monique, FERRY Jean, FERRY Nathalie, GUZMAN Maria, HOAREAU Nicole, HUGUET Jean-Marie, IGLICKI Henriette, JOSSELIN Magali, KERDELHUE Nicole, LECHAT Jean René, LEON NAVARRO Brigitte, LEONARD Jacques, LEVASSEUR Françoise, LUPO Jacques, MANO Jefsy, MARTIN Danièle, MONNIER Daniel, PAREAU Régis, RENOUEAU Jean-Jacques, REVERDY Michel, RODRIGUEZ Francis, SIMONIN Frank.

**Médailles de Vermeil** (30 ans de service)

ANCELIN Lionel, BONLEUX Jacques, BRIER Martine, CAILLIOT Jean-Paul, CRON Catherine, DZIORSKI Stéphane, HOUSSAIS Jean-Paul, HUE Gilles, HUE Michel, JOURNET Alain, LAMBOLEY Gérard, MAUCHAUFFEE Denis, MERCIER Jean-Luc, PERROT Jacqueline, RIGAUD Isabelle, VAN HERZEELE Martine.

**Médailles d'Or** (35 ans de service)

BARREAU Marie-Thérèse, BASTIEN Michèle, BOURGEADE Jean, CAILLAUD Huguette, CIRBA Dominique, DA SILVA ANTUNES Manuel, DAZY Corinne, FABRE Mireille, GIROLET Monique, HALLAY Marie-Hélène, LE FERREC Marie, LOPES DE JESUS José, MERSEMAN Didier, PAULLEVE Gérard, ROBINET Gérard, SENECHAL Alain, VIALA Jean.

**Médailles Grand Or** (40 ans de service)

ALAYA Martine, BACHA Idir, HUMA Henri, LEVRON Lysiane, MERCIER Jocelyne, RYMARSKI Marie-Christine.

**Médailles Argent et Vermeil** (20 et 30 ans de service)

O BENANS Isabelle, TOUROUT Christiane, ZACHAREWICZ Zygmunt.

**Médailles Vermeil et Or** (30 et 35 ans de service)

FOUCAULT Marie-Elisabeth.

**Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2006****Médailles d'Argent** (20 ans de service)

ABECASSIS Pierre-Yves, CAYROUSE Véronique, DAVEAUX Anne-Marie, DESNOS Martine, FRYBOURG Alain, GUERINET Stéphane, HUMBERT Philippe, JUERY Hue-Anne, LHERMINE Philippe, LHEUREUX Marie-Françoise, POUILLIER Luc, REINBERGER Martine, TIXADOR Elisabeth.

**Médailles de Vermeil** (30 ans de service)

ADOUANE Liliane, BOUCHENY Sylvain, DREANO Sylvie, DUCLOUET Joël, LAUSSY Yves, RAULOIS Marie-Thérèse, ROBIN Sylviane, STEVANT Jean-Marie.

**Médailles d'Or** (35 ans de service)

BECQUET Claude, HAREAU Bernard, HERBRETEAU Marc, PELISSE Renée, SIRODOT Gérard, UPOR Inés.

**Médailles Grand Or** (40 ans de service)

AUBRY Josiane, BATOCHÉ Danielle, ECHENIQUE Danielle, GUILLOT Claude, HECQUET Jean, LEITAO Mario, TOLLE Danielle.

**Médailles Argent et Vermeil** (20 et 30 ans de service)

BOUVIER Françoise, HERVE Danièle.

**Médailles Argent, Vermeil, Or** (20, 30, 35 de service)

CROISON Annie, JAMA Bernard.

**Médailles Or et Grand Or** (35 et 40 ans de service)

GUINARD Michèle.



## Les Médailleurs du travail à l'honneur

Les médaillés du travail des promotions du 14 juillet 2005 et du 1<sup>er</sup> janvier 2006 ont été honorés.



Le 25 avril, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, le Maire, Jean-Marie Brétillon, Nadine Comaïta, Maire-Adjoint chargée de la population ainsi que Jean-Paul Michel, Directeur départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Jean-Jacques Jardin, Président de la Fédération Régionale des Médailleurs du Travail, et de nombreux élus, ont félicité les nombreux médaillés

présents. Jean-Marie Brétillon s'est déclaré "très attaché à cette cérémonie, tout particulièrement dans notre contexte actuel, où le monde du travail exige de plus en plus de compétitivité et de flexibilité. C'est un honneur pour moi aujourd'hui de féliciter chacun de vous pour son mérite exemplaire". L'occasion pour les récipiendaires et leurs familles, présentes également, de considérer leur carrière avec fierté ! ■



## Festival Musique de Notre Temps

Du 24 mars au 2 avril, la musique contemporaine s'écoutait dans les équipements culturels charentonnais. Un festival en accord avec un axe majeur de la politique culturelle de la Ville : soutenir la création contemporaine, au travers d'expositions d'arts plastiques, de concerts ou d'une programmation théâtrale variée, accessible à tous. La Ville a soutenu l'association Musique de Notre Temps, répondant à cette ambition. La musique d'aujourd'hui a progressé sous forme de parcours musical dans la galerie commerçante de la Coupole, à la Chapelle de Conflans ou au Conservatoire municipal André Navarra, pour tous les niveaux de lecture. Le concert "Outre-Mémoire" à la Chapelle de Conflans fut un parallèle intéressant entre création plastique et écriture de musique contemporaine, autour de la mémoire de la traite atlantique. Avec la "Boîte à Musique" au centre commercial de la Coupole, la musique contemporaine s'est mêlée au quotidien de tout un chacun... Un succès à la hauteur de son ambition. ■



## Du rire au profit d'un séjour humanitaire

Les 25 et 26 avril derniers, les comédiens en herbe des ateliers théâtre d'Aliaj ont interprété avec talent quelques grands sketches de la scène comique française au Théâtre du Val d'Osne de Saint-Maurice (Muriel Robin, Pierre Palmade, Elie Kakou, Anne Roumanoff...). Leur mobilisation et la générosité d'un public composé de Charentonnais et de Mauritiens, par ailleurs enchantés, ont permis de collecter la somme de 1 100 €, afin que les jeunes bénévoles des deux communes partent cet été aider les enfants du centre Bétania d'Ankasina à Madagascar. Un grand merci à tous... pour eux. ■



## La campagne à Charenton

La campagne s'est installée rue de Paris les 12, 13 et 14 mai ! Stands d'artisans et producteurs des régions françaises, animaux de la ferme découverts par les plus petits, animations en trompette ou à dos de...



chameau, les Charentonnais ont pris le temps de goûter à tout, le temps d'un week-end. Cette année, les commerçants de la rue semi-piétonne se mêlaient à la fête, les portes de leurs boutiques grandes ouvertes aux passants et des étals devant leurs magasins, jusqu'à la rue du Pont. Une véritable ambiance de marché campagnard que tout le monde a apprécié ! ■

## Un voyage à Verdun pour perpétuer le devoir de mémoire



Les jeunes conseillers municipaux présents le 29 avril à Verdun, nous ont livré leurs sentiments: *"Nous avons été conviés par les anciens combattants à commémorer la bataille de Verdun. Par cette invitation, sur les sites mêmes des combats, Elie Gambier, Maire-Adjoint chargé des actions commémoratives, Pascal Duray, son homologue de Saint-Maurice, ainsi que Maurice Hanin, Président du Comité d'Entente des Anciens combattants, ont souhaité nous rappeler le devoir de mémoire imposé par cette bataille de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. Grâce aux commentaires du guide, nous avons découvert les sites stratégiques de la ville : les forts de Vaux, de Douaumont ou la tranchée des Baïonnettes. Puis, lors du déjeuner proposé au mess des officiers de la gendarmerie de Verdun, les discussions se sont poursuivies sur les souvenirs des anciens combattants. A la fin de la visite, nous étions ravis d'avoir eu l'occasion d'appréhender de manière si directe cette étape cruciale de l'histoire des guerres françaises".* ■

## Commémoration du génocide arménien



Le 25 avril, au square de la Cerisaie, le Maire, Jean-Marie Brétilon, accompagné de plusieurs élus et membres de la communauté arménienne, se sont rassemblés devant la stèle dédiée au génocide arménien. Un hommage officiel rendu à la communauté arménienne à l'occasion de la commémoration du génocide arménien de 1915 dont on célébrait l'anniversaire le 90<sup>e</sup>.

La France célébrait cette année le 90<sup>e</sup> anniversaire de la victoire française de la bataille de Verdun, la plus grande bataille de l'histoire. C'est le sacrifice suprême de nos poilus dans l'enfer des 300 jours et des 300 nuits : six cents morts chaque jour de février à décembre. Verdun, c'est le symbole de la Résistance. C'est la victoire de Verdun qui a conditionné l'issue glorieuse de nos troupes dans la Grande Guerre de 1914-1918. La Communauté de communes de Charenton le Pont – Saint Maurice n'oublie pas. C'est ainsi que le samedi 29 avril, une délégation d'une centaine de participants, composée d'anciens combattants et de 32 jeunes des deux villes se sont rendus sur les sites de ces horribles combats afin d'exprimer leur reconnaissance et leur devoir de mémoire envers les grands anciens, dont l'abnégation et l'héroïsme ont sauvé l'identité de la France.



## EN BREF

▶ **UNE DEUXIÈME  
SALLE DE RESTAURATION  
À L'ÉCOLE BRIAND**

Le 4 mai, à l'école Aristide Briand, Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la Vie Scolaire, les deux directeurs de l'établissement, ainsi que les représentants des parents d'élèves (PEEP et FCPE) ont validé la proposition d'organisation d'une deuxième salle de restauration, afin d'anticiper l'augmentation des effectifs qui se produira lors de l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée prochaine. Cette salle de 40 places supplémentaires, sera aménagée en lieu et place de la salle des

maîtres d'Aristide Briand B, pour accueillir 80 enfants, sur deux services. La Municipalité remercie l'équipe enseignante pour cette mise à disposition dans l'intérêt des enfants.



▶ **FÊTES  
DES ÉCOLES ET  
DES CENTRES DE LOISIRS**

■ **Port-aux-Lions**

17 juin de 10h à 13h

■ **Briand**

17 juin à partir de 14h

■ **4 Vents**

24 juin de 10h à 14h

■ **Cerisaie**

24 juin de 10h à 14h

■ **Conflans**

24 juin de 10h à 14h

■ **Valmy primaire**

24 juin de 10h à 12h

■ **Pasteur**

24 juin

A partir de 10h - Animation de quartier organisée par le centre de loisirs à partir de 14h30

■ **Desnos**

24 juin de 10h à 13h

■ **Valmy maternelle**

30 juin à partir de 17h30

# Mise en place du passeport électronique

**Depuis le 19 avril,  
les demandes de passeport  
doivent répondre aux  
nouvelles dispositions  
applicables aux passeports  
électroniques.**

**V**ous pouvez déposer vos demandes de passeport électronique en Mairie de Charenton, Service Etat-civil. Ce passeport, aussi appelé passeport biométrique, comporte la photographie numérisée et une puce électronique contenant les données de l'état civil du demandeur.

■ **Un passeport  
hautement  
sécurisé**

Il certifie l'identité de son titulaire, c'est pourquoi les conditions de délivrance sont plus exigeantes en matière d'état civil et de nationalité. **Aussi, la copie intégrale de l'acte de naissance doit être fournie pour chaque demande de passeport électronique, quel que soit l'âge du demandeur.**



Cette copie doit être demandée dans votre Mairie de naissance ou pour les personnes nées à l'étranger au Ministère des Affaires Étrangères, 11 rue de la Maison Blanche - 44941 Nantes Cedex 9. Les demandeurs nés à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger doivent produire le décret de naturalisation, la déclaration de nationalité française ou le certificat de nationalité française (CNF). Par ailleurs, ce passeport étant désormais un titre indivi-

duel, tous les mineurs y compris les tout petits doivent détenir un passeport personnel. **La délivrance du passeport en urgence pour des motifs professionnels est exclue, un seul critère d'urgence a été retenu: le décès d'un proche à l'étranger.**

■ **Des consignes  
strictes pour les photos**

De même, les photos d'identité fournies qui ne répondraient pas à la norme ISO en vigueur seront refusées. Les photos (au nombre de deux) doivent être d'un format 3,5 x 4,5 cm, la couleur est à privilégier. Le portrait doit être représenté de telle manière que seul le haut des épaules (ou le bas du cou) soit visible. La taille du visage doit être comprise entre 32 mm et 36 mm ou doit occuper 70 à 80% du cliché. La tête doit apparaître nue sans couvre-chef ni foulard, serre-tête et autres objets décoratifs. Si vous portez des lunettes de vue, elles doivent laisser apparaître clairement vos yeux. Les verres ne doivent pas être foncés, il ne doit pas y avoir de flash sur les verres et la monture ne doit pas cacher une partie des vos yeux. Respectez ces consignes, car il n'existe aucune dérogation à cette prescription. On ne peut que conseiller de se rendre chez un photographe professionnel qui vous garantira la légalité des clichés. Les passeports non électroniques, en cours de validité, restent valides jusqu'à leur date d'expiration ainsi que l'inscription des enfants qui y figurent. Pour les voyages aux États-Unis, il sera nécessaire de demander un visa. Quel que soit le type de passeport détenu, le voyageur doit se renseigner pour savoir si l'accès à certains pays est subordonné à la demande d'un visa ou à la date de validité de son passeport. ■

**Direction des affaires civiles**

16, rue de Sully

Tél. 01 46 76 46 50

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

[www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil](http://www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil)

[www.amb-usa.fr](http://www.amb-usa.fr)

[www.diplomatie.gouv.fr/conseils\\_aux\\_voyageurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/conseils_aux_voyageurs)



**CONSEIL DES FLEURISTES ET JARDINIERS**

Pour une meilleure sécurité, veillez à poser vos décorations florales à l'intérieur des balcons et rambardes.

# “ Le monde fleuri par ceux qui cèdent à la tentation ” *Julien Gracq*

Pour toutes les occasions (et celles qui n'en sont pas), et notamment le concours des balcons fleuris, nos fleuristes s'ouvrent aux Charentonnais ! Petit tour d'horizon de six îlots parfumés tenus par des commerçants aux petits soins ...



### 1 - Amarante

8, rue du Général Leclerc  
Tél / Fax : 01 43 68 83 62

Ouvert le lundi de 15h à 19h, le mardi de 9h à 13h et de 15h à 19h, les mercredis et dimanches de 10h à 13h et les jeudis, vendredis et samedis de 9h à 13h et de 15h à 20h.

*Christelle Douchet prend soin de ses fleurs depuis 18 ans déjà !*

### 2 - Pierre Marie

44, rue de Paris  
Tél. 01 49 77 70 84  
Fax. 01 49 77 75 45

Ouvert tous les jours de 10h à 20h sauf le lundi, et le dimanche de 10h à 13h.

*Bientôt une nouvelle propriétaire et un magasin ouvert également le lundi, pour fleurir le début de la rue semi-piétonne !*

### 3 - Torrinh fleurs

29, avenue du Mal de Lattre de Tassigny  
Tél. 01 43 68 37 31

Ouvert tous les jours de 9h à 20h, le lundi à 10h, le samedi jusqu'à 21h et le dimanche de 9h à 13h.

*Cela va faire deux ans qu'Emilia Torrinh et sa fille Andréa s'occupent de leur boutique.*



### 5 - Christ'Anne Fleurs

18, avenue Jean Jaurès  
Tél. 01 48 93 07 15

Ouvert le lundi de 15h à 20h, du mardi au samedi de 9h à 20h et le dimanche jusqu'à 13h.

*Une famille de fleuristes charentonnais installée depuis 30 ans ! Arnaud Dupeyroux prendra bientôt la succession de son père, Christian.*



### 4 - Le Nid Fleuri

114, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 15 31

Ouvert de 9h30 à 20h tous les jours sauf le lundi, et le dimanche de 10h à 14h.

*A la fin du mois, Paula et Jean-Louis Augebond prendront leur retraite et céderont leur place à Caroline Funten.*



### 6 - L'Arche aux Fleurs

1, rue du Pont  
Tél. 01 56 29 45 83

Ouvert tous les jours de 10h à 21h.

*Patrick Villiers met de la couleur aux quais de Charenton !*

*Budget*  
**UNE O**



# Budget Primitif

# GESTION

# SAINE



Le Budget 2006 de Charenton a été voté. La Ville présente une situation financière saine, ainsi que des taux de fiscalité parmi les plus faibles du département.

Hervé Gicquel, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint chargé des finances, nous apporte des précisions sur les grandes lignes du budget 2006.

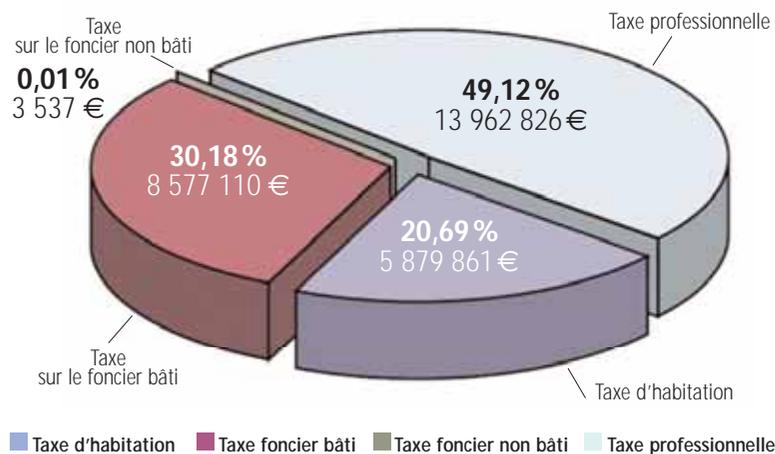
**Charenton Magazine : Quels sont les grands principes du Budget 2006 ?**

**Hervé Gicquel :** Approuvé à la majorité du Conseil municipal, (29 voix pour, 6 voix contre), le budget 2006 est en légère hausse de 0,42%, par rapport à l'année 2005 et atteint 56,2 millions d'euros. Ce budget traduit les engagements pris devant les Charentonnais il y a cinq ans et ceux que nous prenons régulièrement lors des réunions de quartiers ou des concertations qui nous permettent de mieux cerner les préoccupations des différents publics.

Nous poursuivons donc notre démarche, qui consiste à mettre en œuvre les projets de développement pour la ville, à agir au plus près des demandes des habitants, en prévoyant l'évolution sociologique de Charenton.

Ce budget témoigne également de notre volonté de faire de Charenton une ville accueillante, équilibrée et paisible, qui offre de nombreux services de qualité à la population, dans les différents domaines de l'action municipale. Autrement dit une ville où il fait bon vivre pour toutes les générations.

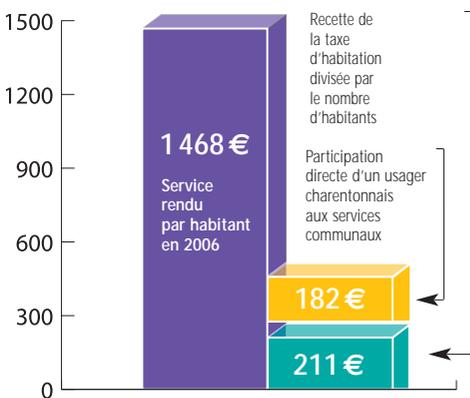
### Les produits de la fiscalité locale y compris allocations compensatrices de l'Etat



cadre de vie, sports, loisirs, vie des seniors...) qui mobilisent 666 personnels communaux. Pour illustrer cette notion, je citerai quelques-uns des services ou des activités qui seront sensiblement renforcés : entre autres, l'entretien de nouveaux espaces verts, le développement des cours d'arts plastiques pour les enfants des établissements scolaires, le secteur jeunesse avec l'association Aliaj, le soutien accru de la ville au service du maintien à domicile de nos aînés, la poursuite de l'informatisation des écoles primaires... Le nouveau dispositif de stationnement contribuera également à renforcer la sécurité à travers l'ilôtage et celle des enfants aux abords des écoles.

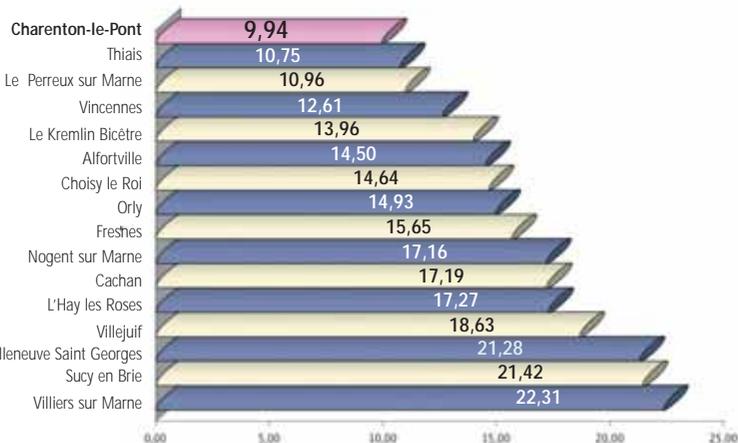
Enfin, la dernière caractéristique de ce budget a trait au volume élevé des investissements dans différents secteurs.

### Service rendu en 2006 à la population par rapport à la taxe d'habitation



### Taxe d'habitation 2006

Classement des taux de fiscalité des villes du Val-de-Marne  
de la strate 20 000 - 50 000 habitants



### Charenton Magazine : Quelles sont les principales caractéristiques du budget 2006 ?

H. G : Je souhaite relever trois principales caractéristiques à ce budget :

- la première est de maintenir inchangés les taux des impôts locaux pour la troisième année consécutive grâce à une gestion rigoureuse fondée sur la maîtrise des dépenses, notamment de personnel, et sur la recherche systématique d'économies. En témoigne la progression plus forte des recettes de fonctionnement (+ 4,75%) par rapport à celle des dépenses (+ 2,93%).

- la deuxième tient à la variété et à la qualité des services à la population qui place Charenton en tête des villes de même strate pour le niveau de services rendus. Il se mesure par un ratio qui est en constante progression depuis trois ans. Il atteint cette année 1 468 € par Charentonnais contre une moyenne de 1 268 € en Ile-de-France pour les communes de la même strate que Charenton (de 20 000 à 50 000 habitants). Cette notion de "service rendu" regroupe tous les domaines de l'action municipale (social, crèches, jeunesse, culture hors théâtre, éducation, environnement,

### C. M : Le budget consacre une part importante à l'investissement, pouvez-vous l'illustrer ?

H. G : Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 9,6 M€ en hausse de 20,3%, dont 6,8 M€ de dépenses d'équipements.

### C. M : Comment financer un tel budget ?

H. G : Conduire un programme ambitieux de modernisation des équipements, proposer une qualité de services à la population de haut niveau sans augmenter la fiscalité est un défi de taille

qui implique une stratégie financière appliquée.

Le Maire et la municipalité relèvent ce défi grâce à une situation financière saine caractérisée par la vigueur économique de nos entreprises, le dynamisme des recettes fiscales, la recherche systématique de financements extérieurs, le niveau d'endettement contenu et par le potentiel de richesse que recouvre notre territoire du fait de sa liaison directe avec les grands pôles économiques et financiers de l'est parisien.

Notre stratégie qui vise à favoriser ou à conforter l'implantation de grandes entreprises, pour certaines de renommée internationale, porte pleinement ses fruits en 2006. De nouvelles ressources fiscales viennent abonder les finances communales ce qui allège d'autant la fiscalité des ménages Charentonnais. Ainsi, le Crédit Foncier de France et Natexis Banques Populaires représentent à eux seuls près de 33% du produit de la taxe professionnelle de la commune et plus

de 11% de nos recettes fiscales totales.

### C. M. : Quelle est la situation financière de Charenton ?

H. G. : Les collectivités locales ont régulièrement recours à l'emprunt pour financer des investissements importants. Ce fut particulièrement le cas au cours des quatre ou cinq dernières années car les taux d'intérêts étaient très attractifs. En ce qui nous concerne, **Charenton n'aura pas cette année encore, à contracter d'emprunt, et ce pour la seconde année consécutive, malgré un programme d'investissements de grande envergure.**

Nous fixons comme objectif de réduire l'endettement de la ville en finançant les investissements nouveaux par nos ressources propres (autofinancement, excédent antérieur, subventions d'équipements négociées auprès d'organismes et des collectivités territoriales telle la Région Ile-de-France...). Nous procédons également au remboursement anticipé d'emprunts anciens, dont les

taux sont en moyenne plus élevés.

S'agissant de la dette, l'encours global atteindra 995 € par habitant à la fin de l'année 2006 contre 1 093 € au 1<sup>er</sup> janvier dernier, ce qui correspond à un désendettement de près de 9% en l'espace d'un an.

Je rappelle que l'encours moyen par habitant en Ile-de-France (hors Paris) était au 1<sup>er</sup> janvier 2005 de 1 072 € pour les communes de 20 000 à 50 000 habitants. Charenton reste l'une des communes les moins endettées du Val-de-Marne à strate de population comparable.

### C. M. : Quel est le niveau de la fiscalité à Charenton par rapport aux autres communes ?

H. G. : Charenton est l'une des 47 communes du Val-de-Marne dont les quatre taxes (habitation, foncières bâti et non bâti et professionnelle) sont les plus faibles.

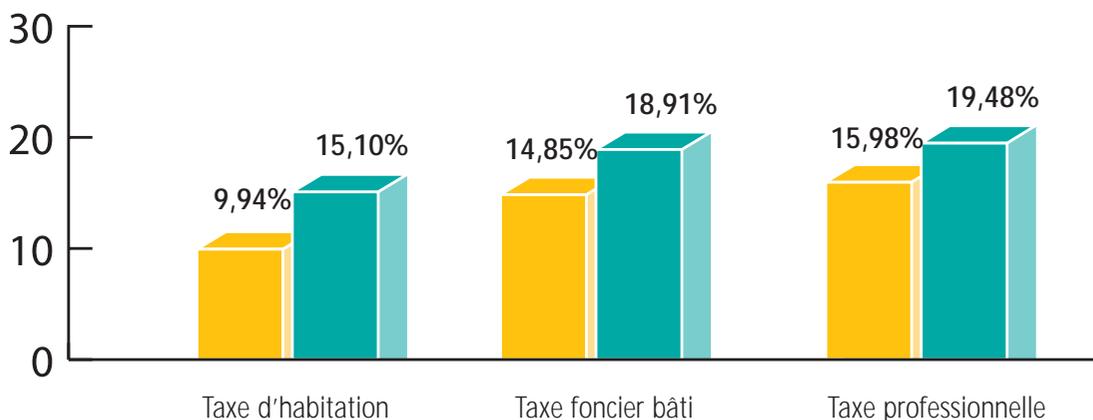
Notre ville présente un taux de taxe d'habitation inférieur à 10 % ce qui est

## Taux 2006 de Charenton comparés aux taux des communes du Val-de-Marne de plus de 20000 habitants.

■ Taux 2006 de **Charenton**  
(y compris les taux de la Communauté de communes)

■ Taux moyens départementaux 2006  
(y compris les taux de la fiscalité intercommunale)\*

\*déterminé à partir des taux communiqués par les services de la Préfecture du Val-de-Marne



rarissime dans notre département. La fiscalité s'apprécie également en fonction des abattements pratiqués. En l'occurrence à Charenton, ils sont favorables et permettent de

réduire sensiblement les cotisations fiscales. A titre d'exemple, un couple avec un enfant à charge s'acquittera d'une taxe d'habitation de 447 € contre 647 € en moyenne dans les autres communes du département sur la base d'une valeur locative d'un appartement équivalente à 4 080 €.

### Taux de la fiscalité en 2006\*

	Taux Charenton	Fiscalité Communauté de communes	Taux global
Taxe d'habitation	9,15%	0,791%	9,94%
Taxe foncier bâti	13,74 %	1,11%	14,85%
Taxe foncier non bâti	18,87 %	1,69%	20,56%
Taxe professionnelle	14,83 %	1,15%	15,98%

\* Les taux de la fiscalité locale sont restés stables depuis 2004 aussi bien au niveau de la commune de Charenton que de la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice.

En conclusion, Charenton va franchir une nouvelle étape de son développement tout en présentant une situation financière saine : autrement dit un endettement maîtrisé, une pression fiscale et des taux de fiscalité parmi les plus faibles du département. Une situation favorable comme nous l'ont confirmé des établissements financiers indépendants, spécialisés dans le conseil et le financement aux collectivités locales. ■

Votre élu chargé des finances

herve.gicquel@charenton.fr

Informations : [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

### Informations réglementaires sur la situation financière de la Ville

RATIOS	CHARENTON CA* 2005	BP 2005**	COMMENTAIRES
Dépenses réelles de fonctionnement / Population totale	1 353,89 €	1 268 €	Ce ratio exprime le volume budgétaire en euros par habitant. Ainsi, la ville offre un panel de services très étendu.
Produit des impositions directes / Population totale	761,58 €	585 €	Cette valeur représente la richesse fiscale de notre commune.
Recettes réelles de fonctionnement / Population totale	1 569,19 €	1 403 €	Evaluation de l'ensemble des recettes courantes.
Dépenses d'équipement brut / Population totale	262,27 €	375 €	Ce ratio exprime le niveau des investissements engagés.
Encours de la dette / Population totale	1 092,51 €	1 072 €	Evaluation de l'endettement total tel qu'il était au 31/12/2005. Ce niveau devrait être moindre en fin 2006 car la ville n'empruntera pas au cours de cet exercice et a procédé à 3 remboursements anticipés. Estimation fin 2006 : 995 €
Dotation globale de fonctionnement / Population totale	396,63 €	330 €	Produit de la dotation globale de fonctionnement en euros par habitant, soit la principale dotation de l'Etat versée aux collectivités.
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	59,98 %	55,80 %	Les dépenses de personnel sont plus importantes du fait que Charenton offre davantage de places en crèche et finance elle-même les assistantes sociales. De plus, le transfert à la Communauté de Commune des dépenses relatives aux ordures ménagères (2 092 000 €) réduit les dépenses réelles de fonctionnement et accroît donc ce ratio.
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,78	1,091***	Mesure de la pression fiscale qui pèse sur les contribuables. Ainsi, la pression fiscale charentonnaise ne représente que 78 % de ce qu'elle serait si la ville appliquait les taux de fiscalité moyens nationaux.
Dépenses réelles de fonct. et remboursement de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	0,92	0,97	Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'autofinancement.
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	16,71 %	26,70 %	Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget.
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	0,70	0,76	Notre encours représente 70 % des recettes de fonctionnement.

\* CA : résultats 2005

\*\* Villes d'Ile-de-France, strate comprise entre 20 000 et 50 000 habitants.

\*\*\* Moyenne nationale pour la strate de Charenton (20 000 - 50 000 hab.)



## Les principaux investissements

Une majorité du budget est consacrée aux dépenses relatives au cadre de vie, à la jeunesse et aux familles (dépenses d'aménagement pour les espaces verts et la voirie, réfection de bâtiments).

Total des dépenses : 6 830 189 €.

### Des opérations pluriannuelles / 3 776 111 €

Rénovation, extension de l'espace jeunesse Aliaj : 2 020 000 €  
Solde de l'aménagement d'une salle de sports en sous-sol de l'école Aristide Briand : 133 081 €  
Rénovation du gymnase Henri Guérin (sols, toitures et sanitaires) : 1 300 000 €  
Solde de l'aménagement de la Verrière de Bercy : 20 000 €  
Complément d'aménagement des bureaux situés quai des Carrières, pour les intervenants à domicile auprès des personnes âgées : 64 030 €  
Acquisition du local au 19, rue Victor Hugo dans le cadre de l'extension du Dojo : 209 000 €  
Etude pour le réaménagement du square Jules Noël : 30 000 €

### Travaux d'aménagement (dépenses courantes liées au patrimoine) / 1 954 481 €

#### Espaces verts / 94 500 € dont

Plantations d'arbres dans les rues de Conflans, de l'Arcade, des Bordeaux : 20 000 €  
Fleurissement de la ville, végétalisation : 10 000 €  
Rénovation des fontaines : 10 000 €  
Création d'un point d'eau dans le jardin du Cardinal de Richelieu : 4 500 €

#### Voirie / 481 225 € dont

Travaux rue de Conflans : 157 425 €  
Rénovation rues des Bordeaux, de l'Archevêché, quai des Carrières : 165 000 €  
Consolidation des sous-sols avenue de Gravelle : 73 300 €  
Accessibilité des personnes à mobilité réduite : 32 000 €  
1<sup>ère</sup> tranche du changement des panneaux directionnels de la ville : 30 000 €

#### Eclairage public / 252 200 € dont

Rue de Conflans, entre les rues Camille Mouquet et de la Liberté : 80 000 €  
Rénovation de réseau rue des Bordeaux, entre la rue de l'Archevêché et le Quai des Carrières : 56 200 €

Mise aux normes des installations tricolores rue de Paris : 30 000 €  
Remplacement d'armoires d'alimentation électriques vétustes : 16 000 €  
Mise en place de feux tricolores avenue de Gravelle et rue Guérin : 50 000 €  
Travaux au cimetière ancien (rénovation des allées et plantations) : 80 000 €

#### Investissements dans les bâtiments / 1 046 556 € dont

Scolaires et jeunesse : 400 817 €  
Sportifs : 249 267 €  
Administratifs : 219 146 €  
Crèches : 118 500 €  
Culturels : 31 807 €

#### Acquisitions de matériel pour tous les secteurs / 306 438 €

#### Acquisitions de mobilier pour tous les secteurs 343 968 €

#### Acquisitions de matériel informatique et de logiciels 165 130 € dont

Informatisation des classes de CE2 : 94 950 €

Informatisation des crèches : 32 700 €

#### Remplacements de photocopieurs dans les écoles / 35 000 €

#### Travaux de téléphonie 101 900 € dont

Maintenance et télésurveillance des écoles 31 000 €

Raccordement des alarmes aux lignes téléphoniques de la Mairie : 25 000 €

Câblage et remplacement des téléphones 37 360 €

#### Dépenses d'urbanisme 147 161 € dont

Travaux de toiture et terrasse OPAH Sully Rabelais 37, quai des Carrières : 108 100 €  
Frais d'études PLU : 39 000 €

# EN BREF

## ▶ THÉ DANSANT

Durant l'été, les animations continuent au Service Retraités! Venez nombreux retrouver le charme des après-midis dansants sur des airs de valse, de chansons populaires, de twists, de rocks et bien sûr des slows... Bref, il y en aura pour tous les goûts et pour tout le monde, sans oublier le goûter.

Nous vous invitons à nous rejoindre mardi 11 juillet 2006 dès 14h30 à l'Espace Toffoli. Inscriptions au Service Retraités à compter du 23 juin.

La salle sera entièrement décorée par les retraités bénévoles avec l'aide du Service Retraités.

## Renseignements

Service Retraités

Tél. 01 45 18 36 34



## ▶ FÊTE DE LA CONVIVIALITÉ

Annulation pour cause de mauvais temps

La Municipalité a été contrainte, à regret, d'annuler la Fête de la convivialité prévue dimanche 21 mai dernier, pour cause de mauvais temps persistant, de vent et de froid.

La veille, toutes les manifestations qui devaient avoir lieu en plein air ont été également supprimées pour les mêmes raisons. Pour des raisons de sécurité, il n'était pas possible d'organiser ce pique-nique qui se conçoit davantage par beau temps.



# Prévention des risques liés à la canicule

Depuis la canicule d'août 2003, le Ministère de la Santé a demandé aux Maires de mettre en place un dispositif pour recenser les personnes âgées et handicapées qui ont besoin d'aide.

La Ville de Charenton invite donc les personnes intéressées(\*) résidant à leur domicile l'été prochain, à s'inscrire ou à se réinscrire sur une liste confidentielle gérée par le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale.

Une fois recensée et en cas de déclenchement de l'alerte

(forte chaleur) par la Préfecture du Val-de-Marne, les personnes seront systématiquement contactées afin de s'assurer de leur bien être.

## ■ Un questionnaire disponible dans les équipements publics

Pour se faire connaître, les retraités, inscrits sur les listes électorales de Charenton,

recevront à leur domicile un questionnaire. Il sera joint au programme d'animation et de loisirs du 3<sup>e</sup> trimestre. Les autres retraités ou personnes handicapées pourront se le procurer dans tous les équipements municipaux (\*\*). ■

(\*) Personnes retraitées de plus de 65 ans, personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et personnes handicapées.

(\*\*) Hôtel de Ville. Centre Alexandre Portier. Amicale du 3<sup>ème</sup> âge. Résidence Jeanne d'Albret. Bibliothèque Paul d'Espinassous. Bibliothèque Jacques Soustelle. Maison du Combattant. Police municipale. Service Retraités. Direction de la Communication, ainsi qu'au Commissariat de police.

UNE FOIS COMPLÉTÉ, CE QUESTIONNAIRE EST À RETOURNER AU SERVICE RETRAITÉS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

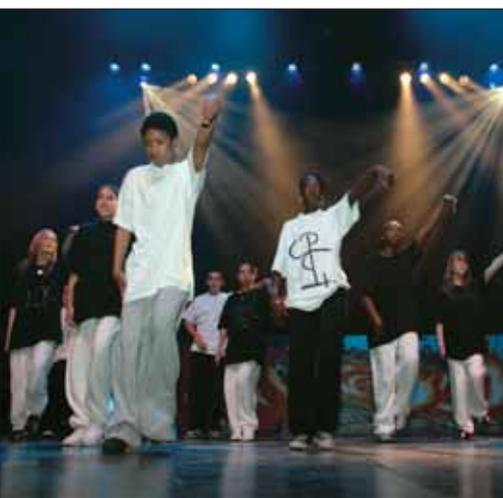
Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux - 94220 Charenton-le-Pont

# Tous en scène avec Aliaj !

Les ateliers d'expression artistique entrent en scène et présentent le travail accompli sur l'ensemble de l'année.

Comme chaque année au mois de juin, les élèves s'exposent au regard du public charentonnais. La qualité des (re)présentations démontrera encore une fois, soyons en sûr, le degré élevé



d'exigence du travail réalisé tout au long de l'année !

### Spectacle théâtre

Vendredi 9 juin - 20h30

Ateliers de Frédéric Michelot

"Du comique sur scène", de Molière à Jamel !

### Spectacle théâtre

Samedi 10 juin - 20h30

"Un voyage dans le tragique, le comique..." ateliers de Sylvie Leriche.

### Soirée cabaret, chanson et fête

Samedi 17 juin

Studio théâtre - rue de Paris

Les jeunes chanteuses et chanteurs de l'atelier chant interprètent des compositions originales et des reprises.

### Fête de la musique

Mercredi 21 juin - 20h

Aliaj - Île Martinet

Démonstration et ambiance Didjing par Dj Djib.

### Fête du Solstice

Vendredi 23 juin - 19h

Place Montgolfier, Saint Maurice

Les ateliers danses et mix seront représentés et vous attendent pour les encourager.

### Show rapdan's

Vendredi 30 juin - 19h30

T2R - 107, rue de Paris

15 groupes de chanteurs se présentent sur scène pendant plus de 2h !

### Show hip-hop

Samedi 1<sup>er</sup> juillet - 19h30

T2R - 107, rue de Paris

Les ateliers Aliaj et 10 groupes de danseurs présentent leur "choré" 2007 !

## EN BREF

### CONCERT DU CHŒUR "LES CRIS DE PARIS"

Dimanche 11 juin à 17h

à la Chapelle de Conflans

"Les Cris de Paris" proposent pour la première fois en France un programme "a capella" autour des grands opus sacrés de Johannes Brahms et Félix Mendelssohn. Créé par Geoffroy Jourdain en 1998, le chœur de chambre "Les Cris de Paris" interprète principalement le répertoire pour chœur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Ce chœur professionnel de très grand talent regroupe 40 jeunes chanteurs passionnés par le répertoire polyphonique a capella.

Ce concert est organisé au profit de la rénovation de la Chapelle de Conflans. Entrée : Parc de Conflans, 7, rue de l'Archevêché ou 11, rue du Séminaire de Conflans.

Libre participation aux frais.

### TOURNOI POUR LA PAIX

Samedi 17 juin de 11h à 20h

au stade Henri Guérin

L'Aliaj, en partenariat avec l'association "Balle au centre", organise un tournoi de "Maracana" (football aux règles et à l'esprit sud américains.) Cet événement vise principalement à transmettre un message de paix et de solidarité aux populations qui souffrent des dommages causés par les conflits mondiaux, notamment en Côte d'Ivoire, mais aussi à mettre en avant un héritage sportif et culturel, afin de partager la passion du jeu. En plus du tournoi, vous êtes invités à venir découvrir les spécialités culinaires ivoiriennes, la musique et la danse brésiliennes.

Renseignements

Carel au 01 45 18 32 66

### 12<sup>e</sup> BROCANTE DU LIONS CLUB

Le Lions Club de Charenton organise sa brocante annuelle les samedi 10 et dimanche 11 juin de 8h à 18h, sur la place Aristide Briand.

1 jour : 12€ le mètre linéaire  
2 jours : 20€ le mètre linéaire.

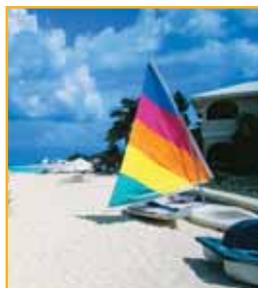
Renseignements et réservations auprès du Lions Club

21, rue de Conflans

Tél. 01 49 77 09 21

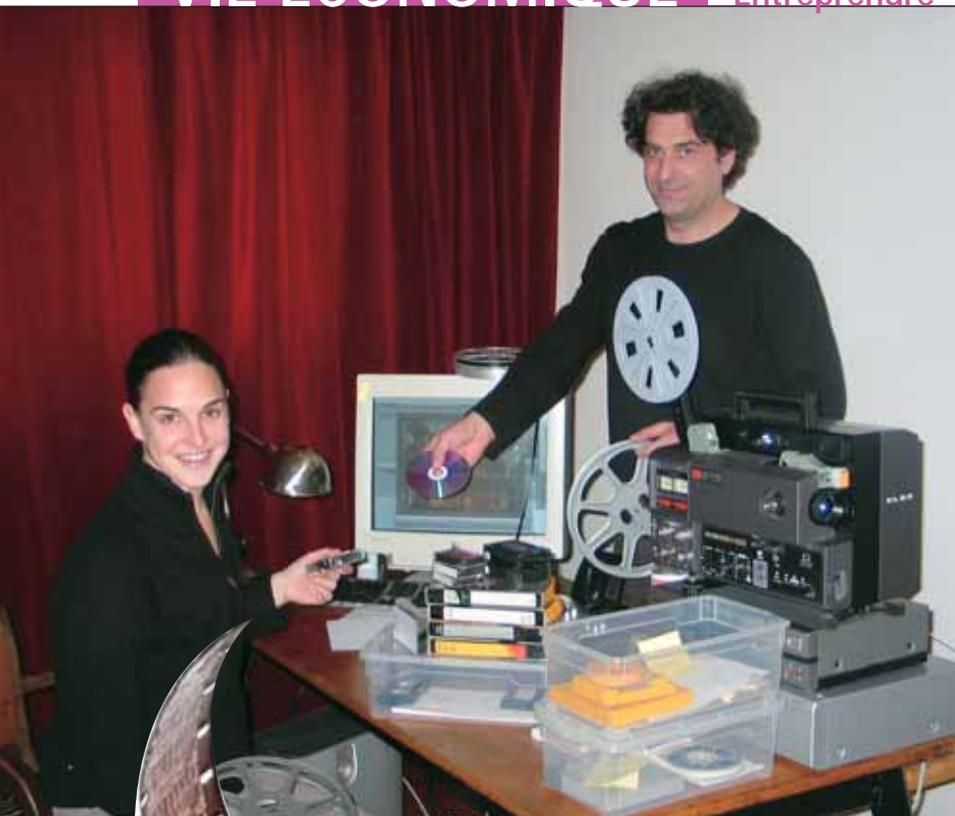
Fax. 01 43 68 57 09

## Vacances en Ile-de-France



En juillet et en août, une programmation quotidienne d'activités est proposée au Club 11/14 ans et à l'Espas'Ados 15/18 ans : baignade, piscine à vagues, escalade, voile, téléski nautique, Paris plage, équitation, squash, parcours aventure, VTT, repas barbecue, atelier cuisine et alimentation... Des séjours de 2 à 5 jours avec nuit en camping sont également proposés à la mer ou en pleine nature : Boulogne-sur-Mer (du 24 au 28 juillet), Parc du Morvan (du 21 au 25 août)... Programmation détaillée et inscription à partir du 12 juin 2006.

Renseignements : 01 45 18 32 60 ou [www.ali aj.fr](http://www.ali aj.fr)



## Une bonne adresse pour immortaliser les vieux souvenirs ...

Restaurateur de vieilles bobines grâce à la technique de numérisation, "Archive DVD" est la référence française des professionnels et particuliers !

**A**u 5, rue Jeanne d'Arc à Charenton, les vacances, cérémonies, repas de familles ou toutes

autres images anciennes, même de plus de 80 ans, (re)prennent vie. François Yordamian, artiste plasticien, grand connaisseur d'images, et Loida Farelo, sa collaboratrice, s'occupent de tout. Ils

travaillent ici depuis cinq ans. Les institutions culturelles, musées, galeries, centres d'art ont été leurs premiers clients, "Archive DVD" réalisant notamment des montages pour des diffusions télévisées, documentaires, créations... Aujourd'hui, les particuliers s'y rendent aussi. "Le plus vieux film que nous ayons numérisé date de 1920. C'était un 9,5 mm, le plus rare." Un privilège pour celui ou celle qui revoit ces vieilles images et souvent beaucoup d'émotions.

### ■ Sauver pour transmettre aux futures générations

Des 9,5 mm, super 8, 8 mm ou 16 mm, aux cassettes VHS, VHS-C ou S-VHS de la fin des années 1970, "Archives DVD" nettoie, étalonne\*, vérifie les collures, et numérise, image par image, grâce à un logiciel professionnel de montage. Un travail délicat que François et Loida réalisent avec minutie pour un service de proximité de qualité et personnalisé. "Retrouver un film, c'est être en contact avec un parent parfois lointain qui s'est donné du mal. C'est un véritable patrimoine familial et nous sommes conscients de ça."

Réaliser le meilleur transfert possible, sauver un maximum d'images et les embellir, composer en chapitres, ajouter une musique au choix du client, dupliquer... François et Loida proposent, le client participe. "Il m'arrive d'appeler un client lorsque des images passent mal pour lui demander si on les laisse quand même, parce que je sais qu'il y est attaché..." ajoute Loida. Le progrès n'efface pas tout ! ■

\* Etalonner : assurer l'unité ou l'équilibre photographique d'un film.

"Archives DVD", Vidéographe  
5, rue Jeanne d'Arc  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél. 01 43 76 80 88 - M° Liberté  
<http://archivedvd.videographe.com>

# Regard sur ... Thomas Cook voyages



**Nathalie Fleurot est la nouvelle responsable de l'agence depuis juin 2005. Avec elle, on part en voyage...**

**J'**ai un rôle de conseillère, c'est ce qui fait la différence avec les ventes de voyages en ligne. L'objectif étant de savoir ce que la clientèle souhaite précisément (faire du sport, un mini-club pour les enfants, des visites culturelles...).” informe Nathalie Fleurot, précisant également que son agence n'est pas un “tour opé-

rateur”, (organisme qui crée les voyages), mais un distributeur de prestations et pas seulement de celles appartenant à Thomas Cook. “Les types de séjours les plus vendus ? C'est en fonction des saisons... L'été, c'est le bassin méditerranéen, l'hiver, le ski ou les destinations lointaines, et les week-end, c'est pour toute l'année et particulièrement celle-ci !” Pour les candidats au voyage, la grande période d'inscription a lieu de janvier à mai et pour les ventes de dernière minute, à partir de juin. De quoi penser vacances pour tout un chacun ... ■

**Thomas Cook**  
81, rue de Paris  
Tél. 01 41 79 39 80  
Fax. 01 41 79 39 89

## Véolia Environnement recrute



Mercredi  
5 juillet 2006

La Communauté de communes de Charenton-le-Pont - Saint-Maurice accueillera l'opération “Veolia Compétences”.

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, Veolia Environnement, dont l'une des structures est

implantée à Saint-Maurice, engage une campagne nationale de recrutement de 6 000 nouveaux salariés. Cette opération vise à proposer, à l'issue d'une période d'apprentissage (pour les moins de 26 ans) ou de professionnalisation (pour les plus de 26 ans), des contrats à durée indéterminée à tous les nouveaux embauchés ayant satisfait à leur formation. Selon la qualification recherchée, la formation dure de 9 à 24 mois et est rémunérée. Elle permet d'acquies un diplôme ou un titre reconnu par l'Etat du CAP au Master. Un car présentant les différentes activités de Veolia sillonna la France et s'arrêtera à Saint-Maurice mercredi 5 juillet prochain de 10h30 à 17h30, place Montgolfier.

[www.veoliacompetences.com](http://www.veoliacompetences.com)

## Profession : conseillère conjugale

C'est un métier encore peu connu en France.

Paroles d'une professionnelle charentonnaise :

Rachel Grüber.

**L**es séances de psychothérapie de couple nous viennent des Etats-Unis. Elles permettent au couple de faire le point, par l'intermédiaire d'une tierce personne conseiller(ère) conjugal(e). Rachel Grüber, diplômée d'un troisième cycle en psychologie, est installée à Charenton depuis septembre 2005. “Je ne suis pas là pour prendre partie, mais pour rétablir la communication et faire prendre conscience d'un problème (famille recomposée, enfant en difficulté,

sexualité...), tout en canalisant le ressenti de chacun”.

### ■ Aider le couple grâce à la psychothérapie

Une thérapie conjugale dure en moyenne 6 à 8 mois (en fonction des fondations du couple), à raison d'une séance par semaine ou quinzaine et à condition bien sûr que les deux personnes soient consentantes. “J'amène la personne à se poser les bonnes questions et je discute beaucoup avec elle, utilisant sou-

vent mes petits secrets de PNL (Programmation Neuro-linguistique ou l'étude des signes comportementaux). En somme, je remarque des choses à travers des gestes anodins... “ Rachel Grüber aide également à la séparation, lorsque les raisons du choix sont établies. “Et puis je fais en sorte de créer une ambiance sereine dans mon bureau afin qu'ils se sentent bien. “ Comme dans d'autres professions, Rachel Grüber est attachée au secret professionnel. ■

**Rachel Grüber**, Conseillère conjugale  
1, rue Jean Pigeon  
Tél. 06 10 19 53 98

# Vos prochains rendez-vous



Les portes ouvertes sont l'occasion d'apprécier le talent des artistes locaux. La Maison des Artistes est représentée par des artistes et plasticiens aux démarches et aux univers divers et variés. Peintres, sculpteurs, photographes, illustrateurs, scénographies s'y côtoient. L'occasion vous est offerte de venir apprécier leur travail et d'entrer dans l'intimité sacrée de l'atelier.

Renseignements  
Tél. 01 46 76 68 14 ou 01 46 76 68 05  
9, place de la Coupole

## A l'Espace Art et Liberté

Exposition  
"Amour gloire et beauté"

Jusqu'au 24 juin  
Un projet de Laurent Quénéhen & Gwenaël Billaud.

Du mercredi au samedi de 13h à 18h. Avec tous les jours à 17h, une projection de la programmation de films "Vivre pour Vivre".

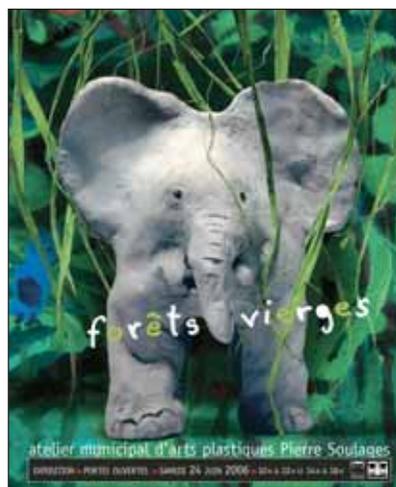
Espace Art et Liberté 3, place des Marseillais  
Entrée libre

## Ateliers Pierre Soulages

Journée portes ouvertes

Samedi 24 juin  
De 10h à 12h et de 14h à 18h  
87 bis, rue du Petit Château  
Tél. 01 46 76 66 06

Espace Camille Claudel  
9, place de la Coupole  
Tél: 01 46 76 68 05



## Maison des Artistes

Portes ouvertes  
des ateliers d'artistes  
Nocturne vendredi 23 juin

de 19h à 22h  
Samedi 24 juin et dimanche 25 juin  
de 14h à 19h

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Vous trouvez le dossier d'inscription dans la brochure 2006/2007 de l'atelier. Vous pouvez aussi demander la brochure soit directement au secrétariat de l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages, 87 bis rue du Petit Château soit au service communication de la Mairie.

#### 1 DÉTACHER

le dossier d'inscription se trouvant au centre de la brochure 2006/2007 de l'atelier

1

#### 2 REMPLIR ET SIGNER

le dossier d'inscription :

- la fiche d'inscription au recto
- l'activité désirée cochée au verso
- seuls les adultes peuvent choisir plusieurs activités; les enfants et préadolescents une seule.
- l'imprimé de l'assurance
- le droit à l'image pour les enfants mineurs

#### 3 ENVOYER

votre dossier d'inscription par courrier à l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages  
87 bis rue du Petit Château  
94 220 Charenton-le-Pont

4

A réception du dossier, le secrétariat de l'atelier vous confirmera par écrit, selon les places disponibles, votre inscription en vous adressant par courrier :

- la facture à régler dès réception
- la ou les listes de matériel
- le règlement intérieur de l'atelier
- votre carte d'étudiant à l'atelier

**ATTENTION!**  
tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

5

#### COMPLÉTER

le dossier d'inscription avec les pièces demandées :

3



- photo d'identité (obligatoire pour tous)

- justificatif pour les étudiants de moins de 27 ans, demandeur d'emploi et personne touchant le RMI.

DOSSIER D'INSCRIPTION A ENVOYER AVANT LE 9 SEPTEMBRE 2006 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)  
PASSÉ CE DÉLAI, LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES EN FONCTION DES PLACES RESTANTES.

Inscription par correspondance pour les nouveaux élèves de l'atelier Pierre Soulages

# Volley-Ball, le CNM Charenton monte en N2 !



**Cette saison, c'est la bonne !  
Une semaine avant la fin  
de la compétition, le CNM  
Charenton Volley-Ball  
l'emporte contre Chartres  
et assure sa montée  
en Nationale 2.**

**T**rois fois ces quatre dernières saisons, le club s'était vu refermer l'accès à la Nationale 2, terminant à chaque fois

à la deuxième place. Le match du 23 avril était décisif. En l'emportant contre Chartres, le CNM s'est définitivement mis à l'abri de toute mauvaise surprise. *"Beaucoup de travail et d'application sont à la base de ce succès collectif, travail qui devra être poursuivi et même accru pour avoir une chance de bien figurer à l'échelon supérieur. Tout y est plus grand, va plus vite et il faudra se durcir au niveau du mental pour digérer des moments forcément plus difficiles"*, précise Philippe Bechet, le président du Club, à la fois satisfait et réaliste, tout comme l'entraîneur Claude Cantamessi. La Municipalité et la Commission des sports les félicitent !

### ■ Un bonheur n'arrive jamais seul

Peut-être inspirés par leurs aînés, les Espoirs du CNM Charenton Volley-Ball, déjà champions du Val-de-Marne, ont accédé au titre de Champion Interdépartemental d'Ile-de-France le 21 mai dernier. Une grande satisfaction pour leur entraîneur, Olivier Manent, qui a façonné cette équipe en quelques mois. ■

## EN BREF

### ▶ ENVOL GYM

600 gymnastes ont participé à la compétition régionale de gymnastique féminine organisée en mars dernier au Complexe sportif Nelson Paillou par l'Association Envol Gym. L'équipe des "pré pous-sines 7-8 ans niveau 1", composée de Tiphanie Dalat, Maureen Bordier, Manon Lhuillier, Meg Cabourg, Mathilde Xillo, Pauline Deronchaine, a terminé 1<sup>ère</sup> de sa catégorie.

En individuel, signalons performance de Maureen Bordier (1<sup>ère</sup>), Tiphanie Dalat (2<sup>ème</sup>) et Pauline Deronchaine (3<sup>ème</sup>).

### ▶ GYMNASTIQUE RYTHMIQUE Portes ouvertes dimanche 25 juin

Attitude Charenton GRS organise sa première journée portes ouvertes dimanche 25 juin de 14h à 19h30 à Nelson Paillou, afin que le public charentonnais découvre la Gymnastique Rythmique, une activité d'éveil, de loisirs et de compétition destinée aux jeunes de 3 à 18 ans.

De 14h à 16h30 : entraînement et démonstrations de gymnastes.

Renseignements et inscriptions pour la rentrée 2006-2007.

De 17h à 18h : 1<sup>ère</sup> partie du spectacle : démonstrations des gymnastes de loisir et de compétition.

De 18h à 18h30 : goûter

De 18h30 à 19h30 :

2<sup>ème</sup> partie du spectacle :

Les comédies musicales.

Venez nombreux !



Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



## Extension du tramway parisien : le combat continue

Vous avez été nombreux à répondre spontanément à la pétition que nous avons lancée devant les projets d'extension du tramway parisien qui envisagent très sérieusement la fermeture du souterrain de la Porte de Charenton. Relayée par le soutien actif du Député-Maire de Maisons-Alfort et du Sénateur-Maire de Saint-Maurice, cette pétition a permis de recueillir à ce jour plus de 2 500 signatures. Merci donc à toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui se sont impliqués, au-delà de toute considération politique, nous confortant ainsi dans l'idée que cette suppression, **dont il faut mesurer qu'elle serait irréversible, constituerait une faute grave irréparable.** La mobilisation continue et ceux qui souhaiteraient manifester leur mécontentement peuvent encore nous adresser leur signature.

Même si, selon nous, d'autres solutions auraient eu une dimension stratégique bien supérieure (métro Orbital, utilisation des voies de la petite ceinture), l'extension du tramway est programmée et il faut faire avec. Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, nous ne refusons pas l'idée de restreindre l'usage de la voiture, mais il ne faut pas l'opposer aux transports collectifs, ni repousser les automobilistes en proche banlieue vers une voirie déjà saturée.

**Il est inconcevable en revanche de laisser détruire un ouvrage comme le souterrain de la Porte de Charenton qui permet justement de relier une banlieue à une autre.** Il est nul besoin d'études et d'experts pour imaginer les embouteillages et les pollutions qu'une telle fermeture entraînerait, aggravée par le passage toutes les deux minutes du tramway.

Que dire également du projet d'installer Porte de Charenton une voie de délestage pour des tramways supplémentaires susceptibles de fonctionner en cas de forte affluence. De plus, **un atelier garage souterrain serait construit sous l'actuel stade Léo Lagrange.**

Heureusement, les Charentonnais ont pris conscience du risque majeur que représentent pour la Ville de tels projets. On ne peut en dire autant des élus de gauche, pourtant prompts dans leurs colonnes à se placer en donneurs de leçons et en critiques. C'est un silence assourdissant dès lors qu'il s'agit très concrètement de défendre les intérêts de la population\*. Pour sa part, le groupe Charenton Demain prendra dans les prochaines semaines d'autres initiatives pour éviter que notre Ville ne subisse une fois de plus les conséquences de décisions parisiennes qui ne font d'ailleurs pas l'unanimité dans le XII<sup>e</sup> arrondissement directement concerné.

*\* Le Conseil municipal du 18 mai dernier a adopté un vœu en faveur du maintien du souterrain de la Porte de Charenton (29 voix pour - les 6 élus de gauche ont voté contre !)*

Jean-Marie Brétillon  
et les élus du groupe "Charenton-Demain"

## Ayez un peu de reconnaissance !

À vouloir à tout prix diaboliser les institutions gérées par la Gauche, les élus de droite de notre ville, n'en ont même pas "la reconnaissance du ventre".

Les sous-sols de l'école A. Briand, le terrain de sport et la salle de quartier de Bercy, le nouveau bâtiment de l'ALIAJ, les nouveaux lycée et collège etc... autant de projets qui n'auraient jamais vu le jour sans les financements de la Région Ile-de-France et du département du Val de Marne.

Et pourtant, depuis 20 ans, la Région Ile de France demande au maire de Charenton un terrain pour y construire un nouveau lycée.

Ce n'est qu'en 2003 que les élus UMP/UDF, qui dirigent notre ville, se sont enfin décidés à mettre à la disposition du Conseil Régional le terrain tant réclamé.

**IMMEDIATEMENT, la Région Ile de France, gérée par la Gauche, a débloqué les dizaines de millions d'euros nécessaires à la construction du nouveau lycée.**

Au lieu de s'en féliciter, notre maire se répand sur les prétendues lenteurs de construction du lycée et dénigre la Région. C'est honteux, vil et **uniquement destiné à créer un écran de fumée afin de masquer son imprévoyance passée.**

Depuis 10 ans, le Conseil Général demande au maire de Charenton un terrain pour y édifier un nouveau collège.

Ce n'est que ces dernières semaines, après de longues hésitations et de longs combats, que le maire de Charenton, a décidé de céder au Conseil Général le bâtiment du lycée J. Jaurès, qui se libérera ... en 2009.

**IMMEDIATEMENT le Conseil Général du Val de Marne, géré par la Gauche, a débloqué les premiers 20 millions d'euros nécessaires au lancement de la construction du nouveau collège de notre ville.**

Malheureusement les errements, des élus de la droite charentonnaise, ont pour conséquence que ce nouveau collège ne sera livré qu'en 2012. Et là aussi, pas de reconnaissance et pas de remerciement, envers le Conseil Général. **C'est honteux, vil et uniquement destiné à créer un écran de fumée pour masquer leur peu de respect pour le service public de l'environnement.**

Pire, la majorité municipale "dénonce" l'augmentation de la fiscalité de ces deux institutions, due en grande partie au désengagement de l'État UMP, mais en exige pourtant largement les subsides !

Alors, mesdames et messieurs les élus UMP/UDF ayez au moins "la reconnaissance du ventre" !

Les Charentonnais, eux, sauront reconnaître l'action de la Gauche pour le bien de notre ville et de ses habitants.

11 mai 2006

Réagissez sur notre blog : <http://www.charenton-ps.org>



Gilles-Maurice BELLAIÏCHE,  
Président du groupe des élus "Réunir pour Changer"

## Etat civil

### Naissances

*Avec nos plus vives félicitations*

#### Mars 2006

NGUYEN Capucine, BOIS Paul, ZAKINE Clara, MARCIANO Lana, SOUCI Léan, GOULAHIANE Imane, ARTESE--PASQUIER Rémy, CHADOUTAUD Elliott, RAFFOUX Grégory, CHAMAK Meyron.

#### Avril 2006

JACQUET Grégoire, DUÉDAL Ambre, GUIBERT Elina, AÏT-ALI Raphaël, LAGACHE Mathias, BERREBY Cheïna, SMADJA Sacha, STOLARCZYK Maël, LAURENT Amandine, BENABID Aymane, PALANY Nolan, BOSGIRAUD Camille.

GROS Romain, ROY Louis, CAILLE Wilson, MAGNIN Romann, CANOVA Léo, CUADRADO--THERINCOURT Emma, SITRUK Raphaëlle, HAMAMI Yanis, ALLARD Alexis, GRINDA Souhayma, EL KARRACH Mariam, MAILLOT Myriam, BELLEGARDE Evan.

### Mariages

*Tous nos vœux de bonheur*

#### Avril 2006

VANDEPUT-MARIS Virginie et BAGNOLI Luc, KIMURA Yoko et BRETON Stéphane, IMBEAULT Julie et CANOVAS Frédéric, BUSTILLOS OCAMPO Mabel et CHAKER Khalid, DE LA FUENTE Y GUTIERREZ Esther et MESPLE Laurent, ARENE Marie et BOCHUD Gérard, PÉCHON Peggy et CRISPINO Bruno, GRANCHERE Carine et MELLERAUD de VILLARS Thierry.

### Décès

*Avec nos sincères condoléances*

#### Mars 2006

MOUCHET Jean-Claude, LE BERRE Vve BOURDEAU Jeanne, DURIF Albert, HAMOU Gaston, PROVENZANO Filomena.

#### Avril 2006

ALBOINI Arthur, CROS Roger, BONDY Epouse GOBÉ Georgette, MILLE Dominique, TOUBERT Epouse COUETTE Pascale, GUDIN Jacqueline, POUJADE Emile, CAMPADIEU Jean.

#### Mai 2006

MURYS Raymond.

## Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en juin 1990 doivent venir se faire recenser de juin 2006 à septembre 2006. Ceux nés en juillet 1990 doivent venir se faire recenser de juillet 2006 à octobre 2006. Ceux nés en août 1990 doivent venir se faire recenser d'août 2006 à novembre 2006. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire. Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

**Service Etat-Civil -16, rue de Sully.**

**Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Permanence le samedi de 8h30 à 12h, jusqu'au 8 juillet.**

## Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 6 juillet 2006 à 19h30, en Mairie (1<sup>er</sup> étage).

## Permanence du Député

Le Député de notre circonscription, tiendra une permanence à la Mairie de Charenton, jeudi 29 juin 2006 à partir de 19h.

## Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 8h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 2<sup>e</sup> mercredi du mois (mercredi 14 juin 2006) et le 4<sup>e</sup> samedi du mois (samedi 24 juin 2006).

## Enquêtes

L'INSEE réalise en 2006, une étude sur le logement et les conditions de vie des ménages. Quelques familles charentonaises recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

## Relaxation

Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis à 19h, à l'Espace Claude Bessy, place des Marseillais.

Inscriptions au 01 49 77 64 84



## Pharmacies de garde

- Dimanche 11 juin  
Nocturne - 52, rue Gabrielle  
21, avenue de Lattre de Tassigny  
Tél. 01 43 68 06 61
- Dimanche 18 juin  
Setbon - 1, rue du Pont  
Tél. 01 43 68 26 26
- Dimanche 25 juin  
Krief - 54, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 01 41
- Dimanche 2 juillet  
Safeno - 7, rue du Mal Leclerc  
Tél. 01
- Dimanche 9 juillet  
Lienhard - 118, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 18 32
- Vendredi 14 juillet  
Nocturne - 52, rue Gabrielle  
21, avenue de Lattre de Tassigny  
Tél. 01 43 68 06 61

## Guide pratique

### La santé

Ostéopathe P. 155  
Bertrand CHATEAU  
21, rue du Général Leclerc  
Tél. 01 49 77 50 80

### Calendrier vaccinal

Séances de vaccinations gratuites, pour adultes et enfants dès l'âge de 6 ans, jeudi 22 juin, de 17h30 à 18h30. Prendre rendez-vous auprès du Service de la Prévention Santé. Centre Alexandre Portier  
21 bis, rue des Bordeaux  
Tél. 01 45 18 36 18

Charenton



CHARENTON MAGAZINE  
Hôtel de Ville  
48, rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon  
Réalisation : Direction de la communication  
Tél : 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte  
Rédaction : Guillemette Rouchès, Corinne Bellotte,  
Barbara Korntajer (sauf p.3 et 26)

© photos : G. Boynard - M. Moore - G. Rouchès - I. Stéfano

Mise en page : Delphine Navarro

Site Internet : <http://www.charenton.fr>

Impression : Actis

# FÊTE DU SOLSTICE D'ÉTÉ

## vendredi 23 juin 2006

### **Fête de la Musique**

▶ Place Aristide Briand - **Charenton**

▶ Place Montgolfier - Eglise Saint-André  
**Saint-Maurice**

### **Feux de la St-Jean**

▶ sur l'île Martinet

LE COMITÉ DES FÊTES  
DE CHARENTON-LE-PONT

L'ALIAJ ET LE SERVICE JEUNESSE  
DE SAINT-MAURICE

Renseignements au 01 46 76 67 01



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTON LE PONT - SAINT MAURICE